

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNEE 2026

SEANCE DU 14 AVRIL 2026

N°14-04-2026-01

OBJET :

MISE EN APPLICATION D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'assemblée délibérante après avoir entendu le maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

N°14-04-2026-02

OBJET :

Délibération portant délégation au maire au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire et en avoir valablement délibéré, à l'unanimité délègue au maire les compétences listées dans la délibération.

N°14-04-2026-03

OBJET :

Délibération portant création des commissions municipales

Le conseil municipal à l'unanimité, Fixe à deux le nombre de commissions municipales et les constitue de la façon suivante :

1ère commission municipale : commission des finances : **Ensemble du conseil municipal :**

2e commission municipale : commission des marchés :

- **Titulaires** : Muriel **BARD**, Jean-Noël **JOBERT**, Odile **PIATON**
- **Suppléants** : Éric **MULET**, Pascal **MICLOT**, Damien **FONTAINE**

N°14-04-2026-04

OBJET :

Délibération portant création de commissions extra-municipales

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Fixe à

- **3** le nombre de **commissions extra-municipales permanentes** et les constitue de la façon suivante :
 - 1^{ère} commission extra-municipale : **commission travaux, cimetière et patrimoine**
 - 2^e commission extra-municipale : **commission vie associative et sportive, évènementiel**
 - 3^e commission extra-municipale : **commission communication et culture**

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNEE 2026

- **3** le nombre de **commissions extra-municipales spéciales** et les constitue de la façon suivante :
 - 1^{ère} commission extra-municipale spéciale : **commission chargée de la mise en place et du suivi de l'adressage**
 - 2^e commission extra-municipale spéciale : **commission chargée de la mise en place et du suivi de PCS** (plan communal de sauvegarde
 - 3^e commission extra-municipale spéciale : **commission chargée de la mise en place et du suivi d'un conseil municipal jeunes**

Article 2 : FIXE le nombre de membres à

- **14 dont 9 élus et 5 extérieurs** pour commission travaux, cimetière et patrimoine
- **15 dont 10 élus et 5 extérieurs** pour commission vie associative et sportive, évènementiel
- **11 dont 8 élus et 3 extérieurs** pour commission communication et culture
- **7 dont 5 élus et 2 extérieurs** commission chargée de la mise en place et du suivi de l'adressage
- **7 dont 4 élus et 3 extérieurs** commission chargée de la mise en place et du suivi de PCS (plan communal de sauvegarde
- **10 dont 9 élus et 1 extérieur** commission chargée de la mise en place et du suivi d'un conseil municipal jeunes

Article 3 : DECIDE, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des membres des commissions.

Article 4 :

Après appel à candidatures, considérant la présentation d'une seule liste pour chacune des commissions, dont il a été donné lecture par le maire, en conformité avec les dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, sont désignés les membres suivants des commissions :

- 1^{ère} commission extra-municipale : commission travaux, cimetière et patrimoine

9 membres élus :

Jean-Noël **JOBERT**, Damien **FONTAINE**, Nelly **FALCOZ**, Patrick **BOIS**, Pascal **MICLOT**, Cosme **THIERS**, Adeline **CARRAZ**, Emma **MOUQUIN**, Odile **PIATON**

- 2^e commission extra-municipale : commission vie associative et sportive, évènementiel

10 membres élus :

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNEE 2026

Marie-Pierre **JEACOMINE**, Damien **FONTAINE**, Éric **MULET**, Jean-Noël **JOBERT**, Joëlle **DA COSTA**, Thomas **BILLON-PIERRON**, Maryvonne **ALA**, Muriel **BARD**, Emma **MOUQUIN**, Éric **BREUILLOT**

- 3^e commission extra-municipale : commission communication et culture

8 membres élus :

Éric **MULET**, Marie-Pierre **JEACOMINE**, Joëlle **DA COSTA**, Maryvonne **ALA**, Adeline **CARRAZ**, Muriel **BARD**, Emma **MOUQUIN**, Odile **PIATON**

- 1^{ère} commission extra-municipale spéciale : commission chargée de la mise en place et du suivi de l'adressage

5 membres élus :

Maryvonne **ALA**, Jean-Noël **JOBERT**, Muriel **BARD**, Marie-Pierre **JEACOMINE**, Odile **PIATON**

- 2^e commission extra-municipale spéciale : commission chargée de la mise en place et du suivi de PCS (plan communal de sauvegarde)

4 membres élus :

Damien **FONTAINE**, Patrick **BOIS**, Éric **BREUILLOT**, Odile **PIATON**

- 3^e commission extra-municipale spéciale : commission chargée de la mise en place et du suivi d'un conseil municipal jeunes

9 membres élus :

Catherine **SAINT-MAXENT**, Adeline **CARRAZ**, Patrick **BOIS**, Éric **MULET**, Nelly **FALCOZ**, Laura **CHAMPLONG**, Muriel **BARD**, Emma **MOUQUIN**, Odile **PIATON**

N°14-04-2026-05

OBJET :

Désignation des membres de la commission d'appel d'offre

L'assemblée délibérante à l'unanimité décide de ne pas procéder au scrutin secret.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité désignent comme membres de la CAO les membres de l'unique liste :

- Muriel **BARD**, Jean-Noël **JOBERT**, Odile **PIATON** ; **membres titulaires**
- Éric **MULET**, Pascal **MICLOT**, Damien **FONTAINE** ; **membres suppléants**

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNEE 2026

N°14-04-2026-06

OBJET :

Proposition liste contribuables pour siéger à la commission communale des impôts directs

Le conseil municipal, après délibérations, à l'unanimité, accepte la proposition présentée par monsieur le maire et l'autorise à la présenter aux services fiscaux.

N°14-04-2026-07

OBJET :

Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **fixe à cinq** le nombre des membres à élire en son sein par le conseil municipal, au conseil d'administration du CCAS,
- **désigne** les cinq membres : Pascal **MICLOT**, Catherine **SAINT-MAXENT**, Muriel **BARD**, Adeline **CARRAZ**, Odile **PIATON**.

N°14-04-2026-08

OBJET :

Désignation des délégués locaux du CNAS

Sont élus à l'unanimité M. Pascal MICLOT, délégué des élus et Mme Karine BOSC COUTAZ, déléguée du personnel

N°14-04-2026-09

OBJET :

Désignations de représentants aux conseils d'école

- **Désigne**
 - o par 19 voix pour, pour siéger au sein du conseil d'école de l'école maternelle de Saint-Julien-Montdenis : madame Catherine **SAINT-MAXENT** ;
 - o par 19 voix pour, pour siéger au sein du conseil d'école de l'école élémentaire de Saint-Julien-Montdenis : madame Odile **PIATION** ;

N°14-04-2026-10

OBJET :

Désignation d'un administrateur SOREA

(Société Des Régies De L'Arc)

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

- Désigne monsieur Jean-Noël **JOBERT**, adjoint délégué, au poste d'administrateur à la SEML SOREA.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNEE 2026

N°14-04-2026-11

OBJET :

Désignation d'un représentant au SDES (syndicat départemental d'énergie de la Savoie

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

- Désigne monsieur Jean-Noël **JOBERT**, adjoint délégué, comme représentant de la commune de Saint-Julien-Montdenis au SDES.

N°14-04-2026-12

OBJET :

Désignations de délégués au SIA

(syndicat intercommunal d'assainissement)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne comme :

Titulaires : François **ROVASIO**, Patrick **BOIS**

Suppléants : Jean-Noël **JOBERT**, Damien **FONTAINE**

N°14-04-2026-13

OBJET :

Désignations de délégué CIAS Maurienne Galibier

(EHPAD de Saint-Michel-de-Maurienne)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne comme délégués :

- Pascal **MICLOT**, Odile **PIATON**

N°14-04-2026-14

OBJET :

Désignations de délégués au comité de jumelage

Le conseil municipal, à l'unanimité

- désigne trois délégués pour siéger au conseil d'administration du comité de jumelage de la commune de Saint-Julien-Montdenis : Thomas **BILLON-PIERRON**, Muriel **BARD**, Odile **PIATON** ;
- rappelle que le maire est membre de droit du conseil d'administration du comité de jumelage.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNEE 2026

N°14-04-2026-15

OBJET :

Désignation de délégués au sein de l'AFP de Montdenis

Le conseil municipal, après délibération, désigne à l'unanimité :

Titulaire : Cosme THIERS, Emma MOUQUIN

Suppléant : Patrick BOIS, Muriel BARD

N°14-04-2026-16

OBJET :

Désignation de délégués au sein de l'AFP de Saint-Julien

Le conseil municipal, après délibération, désigne à l'unanimité :

Titulaire : Jean-Noël JOBERT

Suppléant : Muriel BARD

N°14-04-2026-17

OBJET :

DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

DECIDE de créer un emploi permanent d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) à temps non complet pour 17,5 heures (17 heures 30 minutes) hebdomadaires, qui pourra être pourvu par un agent relevant des grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2^{ème} classe et adjoint technique principal de 1^{ère} classe de catégorie C.

N°14-04-2026-18

OBJET :

DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT A TEMPS COMPLET

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité,

DECIDE :

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNEE 2026

- d'adopter la proposition du maire,
- d'informer que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
- que les dispositions de la présente délibération prendront effet au plus tôt, c'est-à-dire à la date de transmission de la délibération au contrôle de légalité,
- d'informer que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le représentant de l'État.

AUTORISE monsieur le maire à procéder au recrutement de l'agent qui sera affecté à cet emploi.

N°14-04-2026-19

OBJET :

Vote des taux des impôts directs locaux 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE de modifier les taux communaux et de les fixer pour l'année 2026 comme suit :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,32%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,39 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 110,02 %

N°14-04-2026-20

OBJET :

Approbation de la convention de parrainage association trail Croix des Têtes commune/EDF Pour l'organisation du trail 2026

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention concernant l'organisation du trail de la Croix des Têtes,
- **Autorise** monsieur le maire à signer cette convention.

Le maire,
François ROVASIO.

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNEE 2026